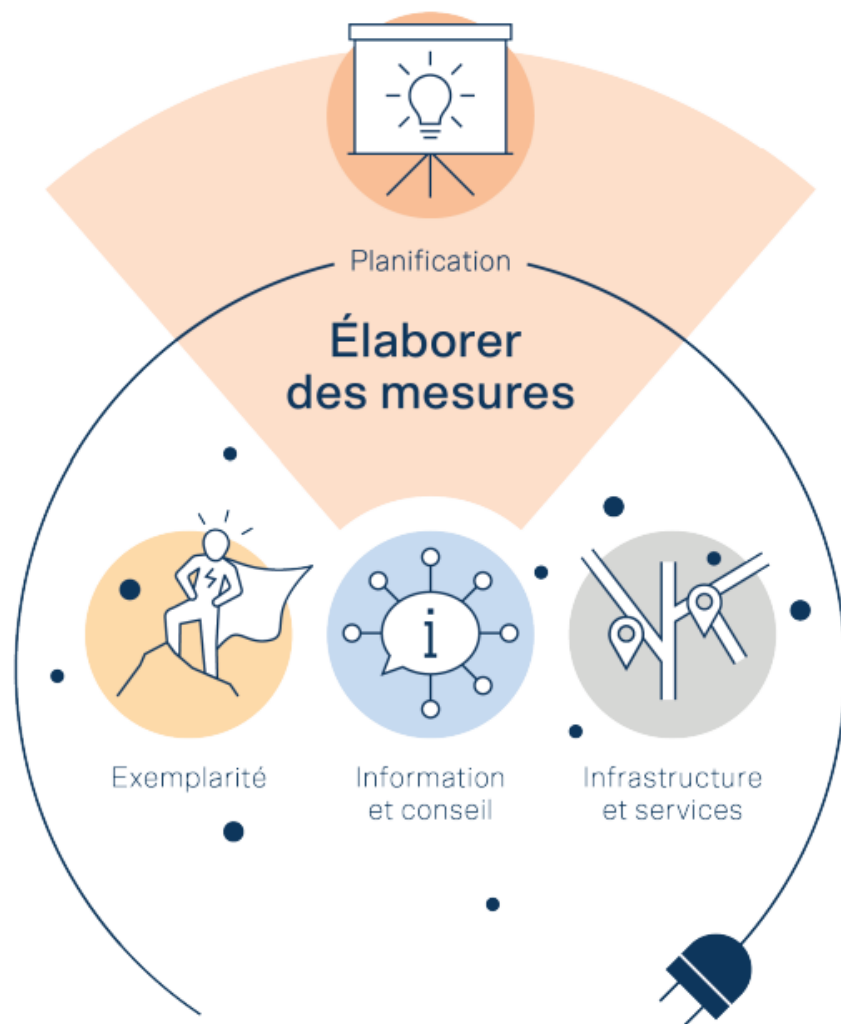


La mobilité électrique dans les communes

Presentation issue du rencontre professionnelle de 7 mai 2024

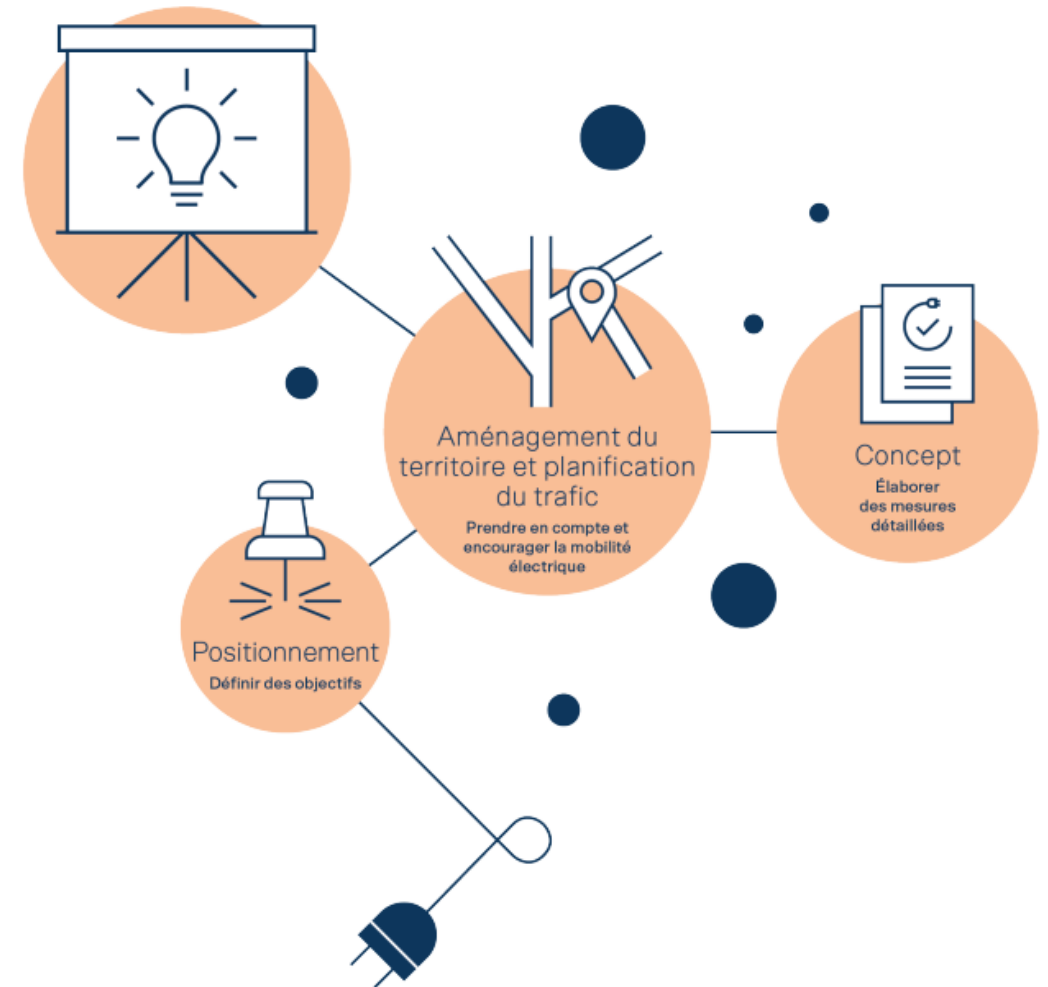
Quatre champs d'action pour les communes et les villes

- **Planification** : se positionner, élaborer un concept de mobilité électrique
- **Exemplarité** : électrifier la flotte de véhicules communaux, développer l'infrastructure de recharge dans les bâtiments locatifs communaux
- **Information et conseil** : informer, sensibiliser la population, conseiller
- **Infrastructure et services** : de quelle infrastructure de recharge la commune a-t-elle besoin ? Quel rôle la commune peut-elle jouer ?



Planification Exemplarité Infrastructure et services Information et conseil

- Comment réussir à adopter une position et une attitude positives et ouvertes vis-à-vis de la mobilité électrique?
- D'après la ville ou la commune, dans quels domaines faut-il agir en priorité pour ce qui est de la mobilité électrique? Dans quels domaines dispose-t-elle des meilleures compétences pour agir?
- Comment une ville ou une commune peut-elle inclure la mobilité électrique dans la politique menée en matière d'énergie, de climat et de transports? Comment éviter les conflits d'intérêts entre la politique des transports et la politique environnementale?



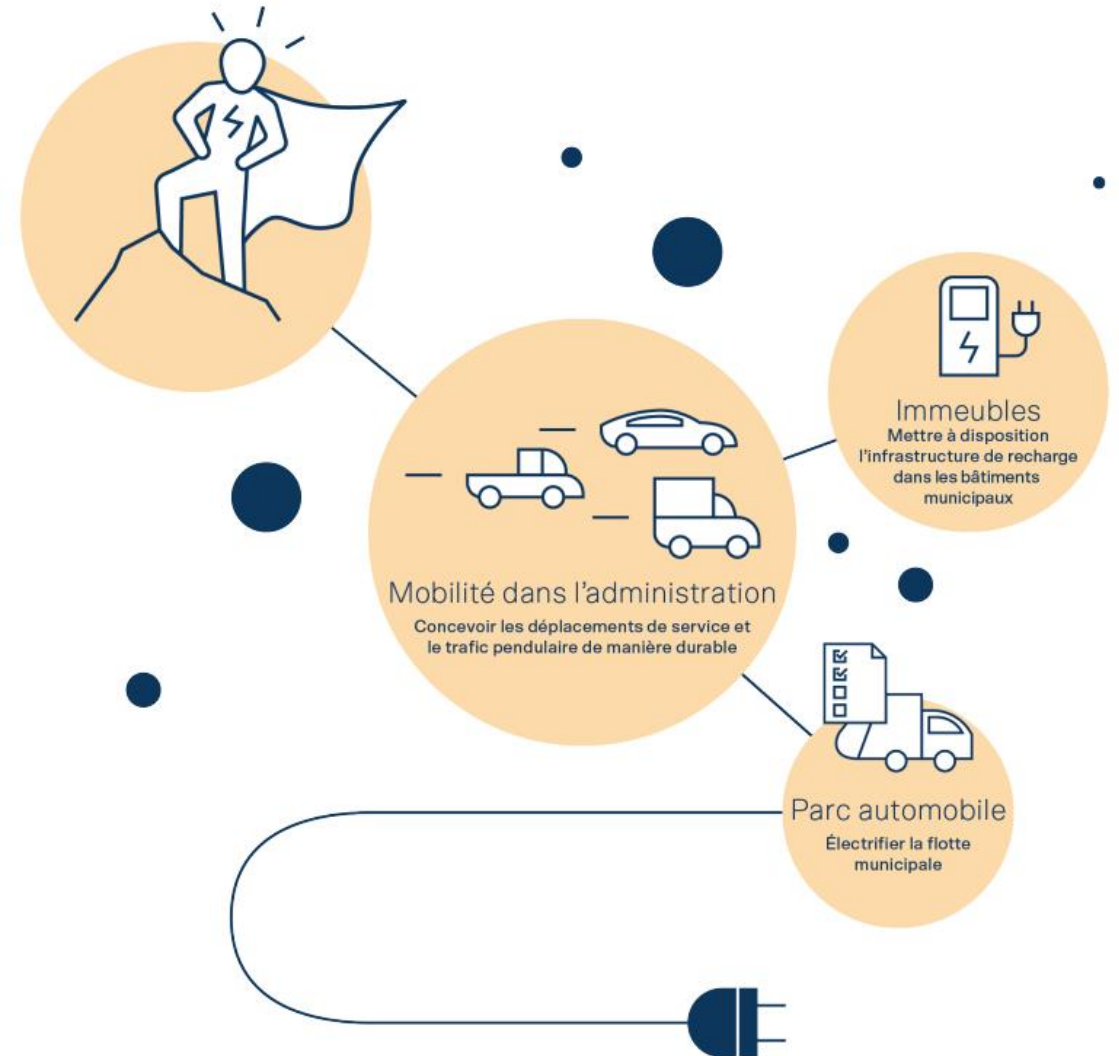
Planification Exemplarité Infrastructure et services Information et conseil



- **Mesure P1 Se positionner** : Les villes et les communes élaborent une stratégie en matière de mobilité électrique dans laquelle elles définissent des axes prioritaires et des objectifs, jetant ainsi les bases d'un engagement communal dans ce domaine.
- **Mesure P2 Elaborer un concept de mobilité électrique** : Dans le concept de mobilité électrique, les villes et les communes définissent des mesures détaillées qui permettent de définir les axes prioritaires stratégiques et d'atteindre les objectifs. Elles clarifient les rôles au sein de l'administration et évaluent les coûts de la mise en œuvre des mesures.
- **P3 Prendre en compte la mobilité électrique dans l'aménagement du territoire et la planification du trafic** : Les villes et les communes planifient leur aménagement du territoire et leur trafic de manière à prendre en compte les besoins liés à la mobilité électrique et à encourager ce type de mobilité.

Planification **Exemplarité** Infrastructure et services Information et conseil

- Comment l'administration de la ville ou de la commune peut-elle montrer l'exemple?
- Comment électrifier la flotte de véhicules communaux?



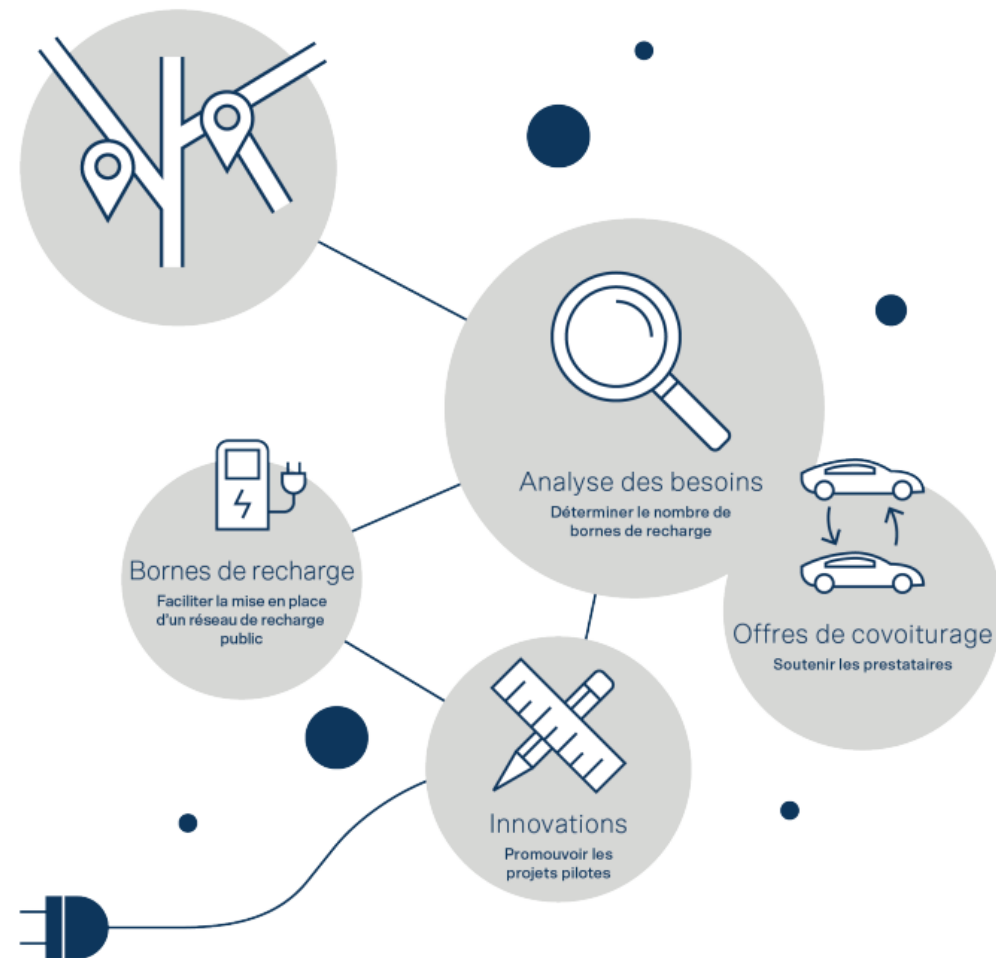
Planification Exemplarité Infrastructure et services Information et conseil



- **Mesure RE1: Concevoir la mobilité dans l'administration de manière durable:** La ville ou la commune s'attache à rendre les déplacements professionnels et le trafic pendulaire de ses collaborateurs aussi durables que possible.
- **Mesure RE2: Électrifier la flotte de véhicules municipaux:** Les villes et les communes acquièrent et exploitent des véhicules munis de systèmes de propulsion alternatifs.
- **Mesure RE3: Immeubles municipaux:** concevoir la gestion de la mobilité et mettre à disposition l'infrastructure de recharge

Planification Exemplanité Infrastructure et services Information et conseil

- Combien de véhicules électriques la ville ou la commune comptera-t-elle à l'avenir? Quel sera le besoin correspondant en électricité? Où ces véhicules seront-ils rechargés? À la maison, sur le lieu de travail, à des bornes de recharge publiques ou à des bornes de recharge rapides?
- De quelle infrastructure la ville ou la commune aura-t-elle besoin au cours des prochaines années pour répondre aux besoins des conducteurs de véhicules électriques en matière de recharge?
- Quel pourrait être le rôle de la ville ou de la commune dans la mise en place de l'infrastructure de recharge publique et des offres de covoiturage électrique?
- Comment la ville ou la commune peut-elle influencer les projets de construction privés et assurer l'infrastructure et l'approvisionnement nécessaires à la mobilité électrique?



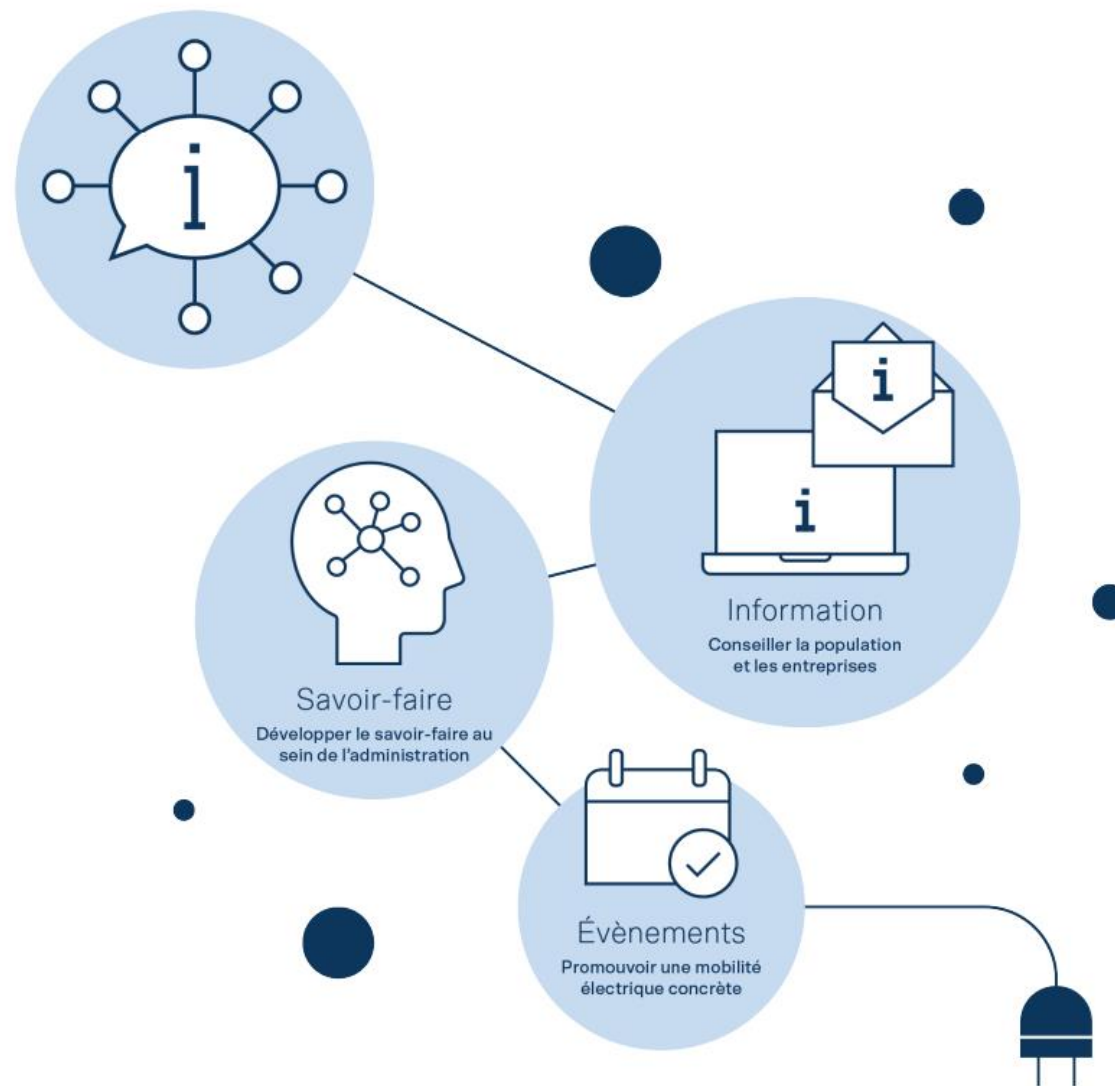
Planification Exemplarité Infrastructure et services Information et conseil



- **Mesure IS1: Analyser les futurs besoins en bornes de recharge:** Les villes et les communes analysent les futurs besoins en bornes de recharge. Ce faisant, elles tiennent compte des diverses demandes en la matière en déterminent les principaux groupes d'utilisateurs qui sont en mesure de charger leurs véhicules sur le domaine public.
- **Mesure IS2: Ouvrir la voie au développement d'une infrastructure de recharge accessible au public:** Les villes et les communes informent, coordonnent, conseillent et soutiennent financièrement des acteurs privés afin qu'ils mettent à disposition des bornes de recharge accessibles au public.
- **Mesure IS3: Soutenir les offres de covoiturage:** Les villes et les communes soutiennent les offres de covoiturage. Elles mettent à disposition des emplacements situés sur le domaine public, aident les prestataires à trouver des emplacements privés, effectuent un travail de relations publiques ou apportent un soutien financier
- **Mesure IS4: Tester des projets innovants:** Les villes et les communes soutiennent des projets pilotes innovants qui s'intègrent dans leurs stratégies et concepts de mobilité électrique.

Planification Exemplarité Infrastructure et services **Information et conseil**

- Par quelles actions et au moyen de quels canaux de communication la ville ou la commune peut-elle informer, sensibiliser et conseiller la population et certains groupes cibles au sujet de la mobilité électrique?



Planification Exemplarité Infrastructure et services Information et conseil



- **Mesure IC1: Développer le savoir-faire au sein de l'administration:** Les administrations acquièrent le savoir-faire nécessaire dans le domaine de la mobilité électrique afin d'informer et de conseiller les différents groupes cibles de manière compétente.
- **Mesure IC2: Informer et conseiller la population et les entreprises:** La population, les entreprises locales, les grandes entreprises et le secteur de la construction accèdent facilement aux informations et aux offres de conseil dans le domaine de la mobilité électrique.
- **Mesure IC3: La mobilité électrique accessible à tous:** La population et les entreprises locales se familiarisent avec le thème de la mobilité électrique grâce à des manifestations et à des campagnes de sensibilisation.

Plus d'inspiration sur le thème infrastructure de recharge ?

**Abonnez-vous
dès maintenant
à notre newsletter !**

